

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1: Objet

Les conditions générales de ventes sont applicables à l'ensemble des commandes et applicables à tout produit vendu par ARGANNE. Toute commande ou contrat passé entre ARGANNE et ses clients en France ou à l'étranger implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Aucune dérogation aux présentes conditions générales de ventes ne sera admise sans accord express et préalable d'ARGANNE.

ARTICLE 2: Commande et exécution

Toute commande passée auprès d'ARGANNE est ferme et définitive pour le client dès la réception d'un bon de commande ou de tout autre support faisant état d'une commande. L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa disparition, ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part d'ARGANNE.

ARTICLE 3: Prix

Les prix sont indiqués en Euros, hors taxes et hors frais d'expédition, facturés en sus, escompte déduit. Les prix sont modifiables sans préavis et varient selon des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande. ARGANNE n'accorde aucun escompte pour tout paiement éventuel antérieur à la date de règlement mentionnée sur ses factures. Pour les produits expédiés hors Union Européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Les droits de douane, taxes locales, droits d'importation ou taxes d'état susceptibles d'être exigibles sont à la charge du Client et relèvent de son entière responsabilité tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/ou organismes compétents des pays concernés.

ARTICLE 4: Conditions de paiement

Les règlements s'effectuent à la commande. Les clients pour lesquels une ligne de crédit a été accordée auront droit à un délai de paiement. Tout retard de paiement, total ou partiel entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et des intérêts de retard d'un montant égal à trois fois le taux légal. L'ensemble des frais que la société ARGANNE jugera utile d'engager pour recouvrer le paiement sont à la charge du client.

ARTICLE 5: Conditions de livraison

Les délais de livraison indiqués par ARGANNE sont donnés à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non-respect de ces délais. Toute réclamation devra être stipulée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les dix jours.

ARTICLE 6: Conditions de garantie

Les produits vendus par ARGANNE sont garantis par leur auteur ou leur distributeur, conformément aux conditions fixées dans leur documentation. Ces conditions pourront être communiquées à tout client qui en fait la demande.

ARTICLE 7: Droit de rétractation

Toute demande de rétractation ou d'annulation de commande sera prise en compte et un remboursement effectué auprès du client dans le cas où ARGANNE n'a pas débuté l'exécution de la commande et qu'aucun frais n'a été engagé par ARGANNE pour l'approvisionnement de produits nécessaires à la réalisation de la commande.

ARTICLE 8: Obligations du client. Droits incorporels.

Le Client bénéficie sur les logiciels d'une licence personnelle d'utilisation, non cessible et exclusive pour une durée indéterminée à l'exclusion de tout droit de propriété. Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le Client bénéficie sur les logiciels d'une licence personnelle d'utilisation, non cessible et exclusive pour une durée indéterminée à l'exclusion de tout droit de propriété. Le Client s'interdit de procéder à toute copie autre que celles autorisées dans le cadre de la législation et à tout acte susceptible de porter atteinte aux droits des auteurs, de leurs ayants droit ou d'ARGANNE, ce dernier intervenant comme distributeur desdits logiciels. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande. Tout contrevenant s'expose aux sanctions civiles et pénales prévues en matière de contrefaçon.

ARTICLE 9: Réserve de propriété

La société ARGANNE conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix principal, frais et taxes comprises. Ne constitue pas un paiement au sens du présent article la remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre. Jusqu'au paiement complet du prix, le client ne pourra pas donner les produits en gage, ni les échanger, ni les transférer en propriété à titre de garantie. La présente clause ne faisant pas obstacle dès la livraison des produits au transfert des risques au client, le client s'engage à apporter tous les soins nécessaires à la garde et à la conservation des produits.

ARTICLE 10: Attribution de juridiction et droit applicable

Le présent contrat est soumis à la Loi française. Tout litige pouvant survenir entre les parties, même en cas de recours en garantie ou de pluralités de défendeurs, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de LYON (69). Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions.